CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM796 **Valable du 06/07/2022 au 05/07/2027**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/2002
Forme juridique : SARL

Dénomination sociale : SARL BIENTZ FRERES

Capital : 250 000

ROUTE D'AVANCON
08300 ACY ROMANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 440835247

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 440 835 247 00030
Code NACE : 4311Z
Numéro caisse de congés payés : 0083639

Assurance Responsabilité travaux :
GENERALI IARD AL852340

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
GENERALI IARD AN621428

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 24 38 51 19 **Fax :** 03 24 38 47 63
Portable : 06 73 71 82 05
Responsabilité légale : BIENTZ HERMANN GÉRANT
BIENTZ FRANCK GÉRANT

Responsable Technique : BIENTZ HEIDY

Site internet :
E-mail : bientz.freres@orange.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	6	EFF2A	2 231 461	CA5
Dans l'activité	5	EFF1	866 270	CA3

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 3 - Date màj du D.U. : 23/04/2025	06/07/2022	05/07/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 13/05/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025